



**Si jusqu'ici Martin Camus Mimb et Wilfried Eteki sont présentés comme les principaux mis en cause, le nom d'un certain Yves Bassong revient assez régulièrement.**

Mais qui est-il réellement et quel rôle a-t-il joué dans le camusgate ?

Wilfried Eteki avait affirmé devant les enquêteurs de la police judiciaire qu'il a bien envoyé les vidéos de la scène pornographique avec la jeune Malicka à deux personnes. :Martin Camus Mimb Yves Bassong, qui lui réside en Belgique et serait un ami de longue date de Wilfried Eteki.

Dans un communiqué qu'il a fait publier par son avocat, Yves Bassong reconnaît avoir reçu les images de nudité de la Malicka Bayemi, mais soutient n'avoir rien demandé à Wilfried Eteki, l'expéditeur.

Donc, les photos de la jeune fille ont atterri dans sa galerie sans qu'il ne sache trop pourquoi.

*« Monsieur Bassong a constaté la publication de plusieurs articles de presse relayant des informations fausses et dénigrantes à son égard où il a été associé à un prétendu réseau de "libertins" à la suite de la réception par lui de vidéos à caractère pornographique, lui ayant été envoyées, par le Sieur Wilfrid ETEKI alors que Monsieur BASSONG n'avait rien demandé », va*

mentionner le conseil de Yves Bassong dans ce communiqué que nous vous proposons la lecture.

---

---

*Dans le cadre de l'affaire en cause de Monsieur Wilfrid ETEKI, Monsieur Martin MIMB HIOL et Madame Malicka BAYEMI, Monsieur Yves BASSONG souhaite faire le communiqué de presse suivant:*

*Monsieur BASSONG prend note de ce que des procédures judiciaires sont en cours sous la direction et l'autorité du pouvoir judiciaire Camerounais qui agit en toute indépendance et impartialité, en prenant en compte tous les éléments utiles à la manifestation de la vérité et exprime son souhait que toute la vérité puisse être faite dans ce cadre.*

*Monsieur BASSONG tient à rappeler également certains principes de droit importants, tels que notamment le secret de l'enquête pénale, les droits de la défense, le droit au procès équitable et la présomption d'innocence.*

*Monsieur BASSONG met également en garde contre toute déclaration publique faite sans connaissance suffisante du fond de l'affaire, donnant ainsi l'impression que les personnes impliquées, de près ou de loin, dans les faits sont coupables alors que tous les éléments de l'enquête demeurent inconnus.*

*Monsieur BASSONG a constaté la publication de plusieurs articles de presse relayant des informations fausses et dénigrantes à son égard où il a été associé à un prétendu réseau de « libertins » à la suite de la réception par lui de vidéos à caractère pornographique, lui ayant été envoyées, par le Sieur Wilfrid ETEKI alors que Monsieur BASSONG n'avait rien demandé. Pour autant que de besoins, Monsieur BASSONG conteste toute participation à un quelconque réseau malsain ou illégal.*

*Monsieur BASSONG précise également qu'il se tient à disposition des enquêteurs avec lesquels, il collaborera activement afin de les aider dans le cadre de leur enquête.*

*Pour Monsieur BASSONG,  
Son conseil,*

*Alexandru LAZAR  
Avocat au Barreau de Liège (Belgique)*